

Signalez votre départ au moins 48 heures avant de partir.

Munissez-vous des informations suivantes :

- vos coordonnées
- l'adresse du logement que vous quittez
- l'index du compteur d'eau si vous avez pu le relever
- votre nouvelle adresse pour toute correspondance à venir
- si vous êtes locataire, les coordonnées complètes du propriétaire, le nom du nouveau locataire (s'il est connu)

Pour résilier votre abonnement, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- en ligne, [sur le portail abonné](#)
- au guichet :
 - Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
 - 7 Rue des Vêpres
 - 38550 Le Péage-de-Roussillon
 - ou
 - Pôle de Proximité
 - 28, rue Français
 - 38270 Beaurepaire
- par e-mail : eaux@entre-bievre-et-rhone.fr
- par téléphone au 04 74 86 39 70